



COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE

14 rue de la bière 39100 DOLE

Tél : 06.70.06.36.95

WWW.DEFENSE-HOPITAUX-DOLE.FR

comitedefensehopitauxdole@gmail.com

Le 30 juin 2020

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

La crise de la COVID-19, qui n'est hélas pas terminée, a mis en évidence, l'importance d'un service public de santé efficace, au service de toutes les populations et respectant ses personnels ;

Pour la population des communes de notre territoire, il est urgent de rétablir une offre de santé de proximité en zone rurale permettant de faire reculer les inégalités et la désertification médicale.

Des décisions doivent être prises pour soutenir les personnels soignants par une reconnaissance de leur utilité à la société et pour maintenir ou développer les services hospitaliers qui ont été réduits ces dernières années.

En particulier à l'hôpital Pasteur de Dole, nous voulons :

- que nos enfants puissent être opérés en urgence d'une appendicite
- que les futures mamans puissent accoucher en toute sérénité
- que nos parents âgés puissent être opérés en urgence d'une fracture
- que les personnes opérées puissent rester si besoin plusieurs jours à l'hôpital.

Pour cela, il faut conserver le service de chirurgie conventionnelle qui assure la moitié des opérations relevant des urgences. Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous proposons donc de faire adopter par votre conseil municipal une délibération allant dans ce sens et vous remercions de bien vouloir nous la faire parvenir.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les conseillers municipaux, l'assurance de ma considération distinguée.

Axel Fricke,
Président du Comité